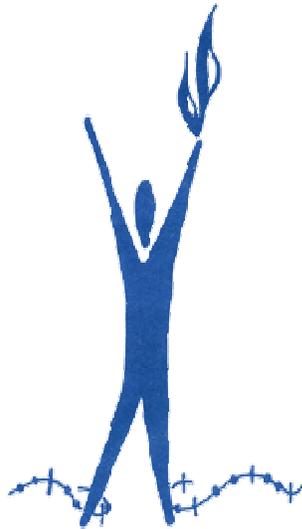


LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. »

Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°123 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».

Semaine du 13 au 19 août 2018



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 19 août 2018, au moins 493 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

TABLE DES MATIERES**PAGES**

<i>SIGLES ET ABREVIATIONS</i>	3
<i>0. INTRODUCTION</i>	4
<i>I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME</i>	5
<i>I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE</i>	5
<i>I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURE</i>	5
<i>I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i>	5
<i>I.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET / OU PORTEES DISPARUES</i>	6
<i>I.3.DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR ET DES POLICIERS</i>	6
<i>I.4.DES PERSONNES ARRETEES PAR DES POLICIERS, DES IMBONERAKURE ET DES ADMINISTRATIFS</i>	7
<i>I.5 .VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE</i>	8
<i>II. VIOLATION DES DROITS SOCIO-ECONOMIQUES ET CULTURELS</i>	8
<i>III. FAITS SECURITAIRES</i>	8
<i>III. CONCLUSION</i>	10

SIGLES ET ABREVIATIONS

BLTP : *Burundi Leadership Training Program*

CDS : *Centre de Santé*

CNDD-FDD : *Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie*

FNL : *Front National de Libération*

ONG : *Organisation Non Gouvernementale*

PJ : *Police Judiciaire*

REGIDESO : *Régie des Eaux*

SNR : *Service National de Renseignement*

VBG : *Violences Basées sur le Genre*

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits de l'Homme ont été enregistrées comme suit: au moins 10 personnes tuées dont 4 cadavres retrouvés, 4 torturées, 40 arrêtées arbitrairement et 1 cas de VBG.

Des jeunes Imbonerakure affiliés au parti au pouvoir CNDD-FDD, des policiers, des agents du SNR et des administratifs sont pointés du doigt comme étant les auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas de tuerie, de torture et d'arrestation arbitraire dont sont victimes des opposants et prétendus opposants du régime du Président Pierre Nkurunziza.

Des cas d'attaque à la grenade sont signalés dans ce rapport.

Des sanctions à l'encontre de ceux qui ont voté « NON » au référendum constitutionnel sont aussi signalées dans ce bulletin.

I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURE

Une personne tuée en commune Gihanga, province Bubanza

Dans la nuit du 13 au 14 août 2018, vers 21 heures, Alfred Nimbona, membre du parti FNL, aile d'Agathon Rwasa, résidant au village III, au chef-lieu de la commune Gihanga, province Bubanza a été assassiné à l'aide d'une houe par Zabulon Sabushimike, son frère, Imbonerakure. Selon des sources sur place, un différend foncier est à l'origine de ce meurtre. Le présumé auteur a pris fuite.

I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Un corps sans vie retrouvé en commune Buganda, province Cibitoke

En date du 15 août 2018, le matin, un corps sans vie d'un homme non identifié a été retrouvé dans la vallée de Kajoro se trouvant au nord-est de la mission de l'Eglise Adventiste du 7^{ème} Jour, sur la colline Gasenyi rural, zone Gasenyi, commune Buganda, province Cibitoke. Selon des sources sur place, ce sont des cultivateurs qui l'ont vu et qui ont directement informé l'administration locale.

Une personne tuée en commune et province Kirundo

En date du 13 août 2018, vers 22 heures, sur la colline Munzenze, commune et province Kirundo, des gens non identifiés ont lancé consécutivement deux grenades au domicile de Ndagijimana alias Ndigi, âgé de 55 ans qui a succombé au CDS Kigozi après être évacué. Trois personnes dont la concubine de la victime et Léopold Bashirahishize, âgé de 29 ans ont été arrêtées par la police dans la matinée du 14 août 2018, pour des raisons d'enquête. Selon des sources sur place, l'origine de cet assassinat est liée à la sorcellerie. Il y a une année, la même victime avait été attaquée à son domicile pour cette même accusation.

Une personne tuée en commune Nyanza-Lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 14 août 2018 indique qu'en date du 11 août 2018, sur la colline Rubindi, zone Mukungu, commune Nyanza-Lac, province Makamba, Léonidas Ndayizeye alias Bushiriye, enseignant au Lycée Communal de Bukeye, en commune Kibago, âgé de 34 ans, natif de la même colline, a été tué et brûlé puis jeté dans un caniveau d'eau. Selon des sources sur place, des conflits fonciers sont à l'origine de ce meurtre. Selon les mêmes sources, la police a arrêté des présumés auteurs Alexis Bahati, le grand-frère de la victime et Chantal sa femme, et les a conduits au cachot de la police de Nyanza-Lac pour des raisons d'enquêtes.

Un corps sans vie retrouvé en commune et province Rumonge

En date du 14 août 2018, un corps sans vie en décomposition d'un homme a été découvert flottant sur les eaux du Lac Tanganyika, au niveau de la localité de Kizuka, en commune et province Rumonge. Selon des sources sur place, la victime n'a pas été identifiée et a été enterrée à la va-vite sur ordre de l'administration locale.

Un corps sans vie retrouvé en commune Kayokwe, province Mwaro

En date 14 août 2018, un corps sans vie d'une femme prénommée Isabelle, âgée de 65 ans, de la colline Kanyami, zone Gatwe, en commune Kayokwe, province Mwaro a été retrouvé dans la vallée de Sambwe séparant cette colline de la colline Kirika, commune Bisoro. Selon des sources sur place, le matin du 13 août 2018, elle était allée vendre sa propriété foncière afin de réparer les dommages causés par son fils Nduwimana, qui était au cachot.

Un corps sans vie retrouvé en commune Busoni, province Kirundo

En date du 13 août 2018, le matin, un corps sans vie d'un homme non identifié, d'une trentaine d'années a été retrouvé, dans un buisson sur la sous-colline Rugando, colline Gatete, zone Gatere en commune Busoni, province Kirundo. Selon des sources sur place, aucun signe de traumatisme n'a été remarqué sur le corps de la victime.

I.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET / OU PORTEES DISPARUES

Un taximan arrêté par le SNR puis porté disparu en commune Mugongomanga, province de Bujumbura rural¹

Le nommé Justin Ahishakiye, chauffeur de taxi dans la localité d'Ijenda en commune Mugongomanga, province de Bujumbura rural a été victime d'une arrestation arbitraire par des agents du SNR, le 1^{er} avril 2016. Les gens qui ont assisté à la scène disent avoir été surpris par cette arrestation et s'inquiètent de la sécurité de cet homme connu comme un homme intègre.

I.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR ET DES POLICIERS

Une personne torturée en Mairie de Bujumbura

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 août 2018 indique qu'en date du 05 août 2018, Ulrich Igiraneza, Directeur Administratif et Financier de la compagnie de transport et de courrier TransAfrica, originaire de la colline Magamba, commune Buhiga, province Karuzi a été torturé dans un cachot clandestin du SNR. Selon des sources sur place, la victime avait été arrêtée alors qu'elle se rendait au service. Selon les mêmes sources, Ulrich était accusé par le SNR de trafic illégal d'armes à feu. Les mêmes sources ajoutent que la victime a été transférée à la prison centrale de Mpimba, le 13 août 2018. Selon ces mêmes sources, elle était en mauvais état de santé avec des blessures partout sur son corps.

Une personne torturée en commune Murwi, province Cibitoke

En date du 18 août 2018, vers 22 heures, un prénommé Placide, employé du bureau postal de Murwi a été tabassé par un policier connu sous le prénom de Claude, stagiaire au bureau de la PJ, en présence de son collègue policier connu sous le nom de Bayisingize. Selon des sources sur place, la victime était accusée par ce policier de l'agresser.

¹ Le cas avait été rapporté dans le bulletin mensuel d'avril 2016. Il était incarcéré au SNR à Bujumbura. Il a été libéré le même mois d'Avril 2016 juste après une semaine et il a pris fuite.

Une personne torturée en commune Mutumba, province Karuzi

En date du 14 août 2018, en zone Bibara, commune Mutumba, province Karuzi, Mathieu Ndayisenga, membre du parti FNL, aile d'Agathon Rwasa, a été tabassé par des Imbonerakure dirigés par Jean Claude Hankanimana et un prénommé Sylvestre. Selon des sources sur place, la victime est accusée d'avoir voté « NON » lors du référendum constitutionnel du 17 mai 2018. Les mêmes sources ajoutent que la victime étanchait sa soif dans un bistrot se trouvant sur la sous colline Mwahirwa, après le partage d'une propriété familiale.

Une personne torturée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 19 août 2018, vers 21 heures, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, une veuve, Virginie Bigirimana a été battue et blessée au niveau de l'œil gauche par un jeune Imbonerakure du nom de Tuyisenge, âgé de 20 ans, à 500 mètres de chez elle. Selon des sources sur place, la victime rentrait chez elle, revenant de l'hôpital Karuzi où elle avait apporté de la nourriture à un voisin malade. La police a dit qu'elle était à la recherche du présumé auteur.

I.4.DES PERSONNES ARRETEES PAR DES POLICIERS, DES IMBONERAKURE ET DES ADMINISTRATIFS

Vingt-et-une personnes arrêtées en commune et province Makamba

En date du 17 août 2018, vingt-et-une personnes dont Evariste Ngendakumana et Ambassadeur Aloys Mbonayo ont été arrêtées par des policiers sur l'ordre du Gouverneur de la province Makamba, Gad Niyukuri. Selon des sources sur place, ces personnes participaient à un atelier de formation sur le leadership en politique pour l'avenir du Burundi organisée par l'ONG BLTP en partenariat avec le Ministère de l'intérieur. Selon une source policière, ils ont été accusés de tenir une réunion illégale alors qu'ils possédaient un ordre de mission signé par le Ministre de l'Intérieur. Ils ont été relâchés le même jour sur l'ordre du même Gouverneur.

Seize personnes arrêtées en commune Mabanda, province Makamba

En date du 17 août 2018, dans la matinée, seize fidèles de la Coalition des Eglises pour la Moisson ont été arrêtés dans un hôtel du chef-lieu de la commune Mabanda, province Makamba et conduits par des policiers au cachot du parquet de Makamba. Selon une source sur place, ils venaient d'y passer plus d'une semaine dans une mission d'évangélisation. Selon la même source, ils étaient accusés de tenir une réunion illégale alors qu'une lettre annonçant leur mission avait été envoyée aux instances habilitées.

Une personne arrêtée en commune Rutegama, province Muramvya

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 14 août 2018 indique qu'en date du 12 août 2018, Ildephonse, agent de la REGIDESO en commune Rutegama, a été arrêté et menotté, de 8 heures à 13 heures, chez lui sur la colline Cumba, en commune Rutegama, province Muramvya par Léonidas Nzoyihiki, le chef du poste communal de la police. Selon des sources sur place, ce dernier lui a reproché d'avoir fermé la ligne qui alimente la zone où il habite.

Une personne arrêtée en commune Rutegama, province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 août 2018 indique qu'en date du 9 août 2018, Flora, de la colline Munyinya, zone Mushikamo, commune Rutegama, province Muramvya a été arrêtée et détenue au cachot de la commune Rutegama par des jeunes Imbonerakure sur l'ordre de Vivine Ndayambaje, l'administratrice de cette commune. Selon des sources sur place, cette femme était accusée par cette autorité de trouble à l'ordre public. Selon les mêmes sources, Flora s'était opposée à la vente de la parcelle de son frère par sa belle-sœur à cette autorité parce que sa belle-sœur s'est remariée après la mort de son mari.

Une personne arrêtée en commune et province Bururi

En date du 14 août 2018, Claver Ndikumasabo, magistrat du Parquet de Bururi a été arrêté et conduit au cachot de la police par le Procureur de la République à Bururi. Selon des sources sur place, ce magistrat a été accusé d'avoir injurié, dans un cabaret, Zabulon Nyandwi, représentant provincial des Imbonerakure en même temps Directeur de l'Ecole Paramédicale de Bururi.

I.5. VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

Une personne violée en commune de Rusaka, province Mwaro

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 août 2018 indique qu'en date du 12 août 2018, E.N. a été violée vers 20 heures, sur la colline Nyamurenge, commune de Rusaka, province Mwaro. Selon des sources sur place, la victime rentrait chez elle sur la colline Bisha et arrivée sur la colline Nyamurenge, elle a été violée par Nkurunziza, Niyongabo et Oswald. Ces derniers ont été arrêtés et conduits au cachot du commissariat provincial de la police à Mwaro tandis que la victime est hospitalisée à Kibumbu.

II. VIOLATION DES DROITS SOCIO-ECONOMIQUES ET CULTURELS

Des sanctions liées aux résultats du référendum constitutionnel en commune Busoni, province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 août 2018 indique qu'en commune Busoni, zone Murore, colline Rutabo, province Kirundo, le marché du centre Rusarasi, au chef-lieu de la commune, a été réinstallé à Murore par l'administrateur Marie Claudine Hashazinka, le 14 août 2018. Selon des sources sur place, cette autorité a mis en application la décision du parti CNDD FDD et de l'Honorable Jean Baptiste Nzigamasabo alias Gihaha, élu dans la circonscription de Kirundo. Selon les mêmes sources, au cours d'une réunion des chefs de colline tenue en date du 7 août 2018, en commune Busoni, l'administrateur a dit que c'est le marché des tutsis déplacés du camp de Rutabo et qu'ils ont voté « NON » au référendum constitutionnel de mai 2018, à hauteur de 97%.

III. FAITS SECURITAIRES

Une personne tuée en commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 août 2018 indique qu'en date du 10 août 2018, vers 23 heures, sur la colline Jenda-urbaine, commune Mugongo-Manga, Emelyne Kamikazi a été tuée par son mari, Christophe Nshimirimana. Selon des sources sur place, la victime avait vendu

une vache sans l'autorisation de son mari. Les mêmes sources ajoutent que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cahot du poste de police de ladite commune.

Une personne tuée en commune Bweru, province Ruyigi

En date du 14 août 2018, vers 14 heures, colline Nkanda, zone Kayongozi, commune Bweru, Joseph Mfatakanwa, âgé de 70 ans, a été assassiné par Alexandre Niyonzima, son petit fils pour cause de sorcellerie. Le présumé auteur a été conduit dans le cachot du poste de la police Ruyigi.

Une personne tuée en commune Butaganzwa, province Kayanza

En date du 13 août 2018, vers 12 heures, sur la colline Musema, commune Butaganzwa, province Kayanza, Eric Nizigiyimana a été tué à coups de machettes. Selon des sources sur place, les conflits fonciers sont liés à ce meurtre et les présumés auteurs sont des membres de sa famille qui ont pris la fuite.

Une famille malmenée en commune Murwi, province Cibitoke

Dans la nuit du 12 au 13 août 2018, vers minuit, un groupe d'inconnus ont attaqué et détruit une maison d'Emmanuel Mupero, au quartier Kiramira, au chef-lieu de la commune Murwi, en province Cibitoke. Selon des sources sur place, Emmanuel Mupero et sa famille ont pu se sauver et personne ne sait où ils se sont réfugiés. Accusé de sorcellerie, cet homme avait également été chassé de la colline Mutarama.

Une maison incendiée en commune Bukinanyana, province Cibitoke

En date du 14 août 2018, vers 22 heures, des gens inconnus ont incendié une maison d'une femme prénommée Julienne de la colline Nyangumba, zone Masango, commune Bukinanyana, province Cibitoke. Selon des sources sur place, cette attaque n'a pas fait de victime car la propriétaire n'y avait pas passé la nuit. Selon les mêmes sources, un litige foncier opposant cette femme à un de ses voisins est à l'origine de cette attaque.

Une grenade lancée en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 16 août 2018, dans la nuit, vers 21 heures, une attaque à la grenade s'est perpétrée au domicile de Léopold Ndayisaba, administrateur de la commune Gihanga dans la province Bubanza. Selon des sources sur places, au cours de cette attaque, un policier agent de transmission de l'administrateur communal a été blessé.

Attaque à la grenade en commune Kibago, province Makamba

En date du 18 août 2018, vers 21 heures, sur la colline Nyakazi, commune Kibago, province Makamba, Léonce Ngabo et Ernest Kenguza, tous membres du CNDD-FDD, ont été attaqués à la grenade en cours de route, en revenant d'un cabaret par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, ils ont été blessés et conduits au CDS de la localité pour bénéficier des soins médicaux.

III. CONCLUSION

Des violations des droits de l'Homme et allégations de violations, consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans différents coins du pays.

Des cas de tuerie, de torture, d'arrestation arbitraire et illégale ciblés à l'endroit des opposants et prétendus opposants du pouvoir du parti CNDD-FDD sont rapportés.

Des attaques à la grenade observées au cours de cette semaine font preuve de la prolifération des armes dans la population.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes qui est attribuée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.